

La relation clinique face aux processus de déni chez les sujets criminels

Canino Rémy

Psychologue au Centre National d'Observation de la Maison d'arrêt de Fresnes

Membre de l'équipe de recherche : « psychodynamique et psychopathologie du travail » (EA 3203). Centre de Recherche sur le Travail et le Développement, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers.

Canino.remy@neuf.fr

Résumé : La relation clinique avec des sujets condamnés à une longue peine confronte le praticien à des difficultés caractérisées par le refus du patient de s'engager dans un travail psychique d'élaboration. L'article examine comment l'incarcération renforce les processus défensifs de déni, antérieurement constitués, concourant à la répression des affects. L'effacement de la subjectivité ainsi prolongé ou obtenu par des procédés spécifiques coupe le sujet d'une partie de soi à l'origine même de la pensée. En conséquence, le problème psychopathologique central n'est pas celui du diagnostic, mais se situe dans la recherche des conditions adéquates de l'avènement ou du redéploiement de la subjectivité. A cet effet, il est proposé que toute tentative thérapeutique visant le remaniement du clivage passe par la redynamisation de l'expérience sensible du corps grâce à un dispositif médiatisé d'activités créatrices.

Resume: With long term convicts, the clinician is confronted with major difficulties characterised by a refusal to be committed in a process of psychic working. This item describes how imprisonment turns out to reinforce the defensive process of denial triggering of the repression of affects? So obtained by these specific processes, the erasing of the patient subjectivity cuts him off from the part of his self, which is at the root of thought. Consequently, the major psychological problem does not belong to the diagnosis, but is located in the research of the adequate conditions of the unfolding of the patient subjectivity. And thus, any therapeutic approach is to go through a deep rooted alteration of the effect of the splitting ego. To do so, we should inject some dynamism in the corporal sensitivity thanks to a pattern of creative activities.

INTRODUCTION:

Psychologue dans un service spécialisé en milieu fermé, accueillant des sujets condamnés à une longue peine de réclusion criminelle, ma pratique clinique s'exerce dans un lieu situé à l'interface des dispositifs sanitaires et sociaux. Fonctionnant comme un centre de bilans psychologiques, médico-psychiatriques et sociaux sa mission est d'analyser les besoins en vue de promouvoir un projet de soins, de développement personnel et d'insertion qui s'appuiera sur les ressources mises en œuvre dans le dispositif carcéral par d'autres praticiens. Dans cette perspective, mon travail s'accomplit en direction de personnes qui étaient le plus souvent en situation de précarité et dont les difficultés se manifestent par des actes d'addiction, de violence et de délinquance fréquemment ponctués de raptus clastiques et suicidaires.

Les investigations menées dans le cadre du Centre National d'Observation, auprès des détenus criminels, conduisent à dégager la spécificité d'une clinique de la désubjectivation caractérisée par les troubles du sentiment de soi et des relations avec les autres, avec la société, qui soulèvent la question de la disparition de la réalité psychique dans le rapport au réel¹. Celle-ci peut-être désinvestie, expulsée par les projections, déniée, clivée, effondrée dans l'angoisse et même rejetée et substituée par le délire. De sorte qu'il est mal aisé techniquement et éprouvant subjectivement d'aller au devant de ces hommes qui auront à passer de nombreuses années de leur existence en milieu carcéral.

En effet, tout se passe comme si la relation clinique avec ces personnes ne pouvait appeler une

¹ Ce terme n'est pas à entendre selon la formulation de la catégorie du réel chez Lacan, désignant ce qui est impossible à symboliser. Il signifie ici le réel du monde qui confronte le sujet à l'échec de son action d'où surgit un sentiment de déception, de colère ou de découragement. Le réel se fait connaître comme résistance opposée par le monde au sujet qui éprouve affectivement la situation vécue sur le mode de la souffrance. Le sujet confronté à un effet de surprise désagréable, fait simultanément l'expérience du monde et de sa subjectivité. Le réel est aussi ce qui fait irruption de manière accidentelle ou violente, dépassant les possibilités de liaison intrapsychique en laissant la pensée paralysée.

pensée, mais seulement de l'angoisse sans représentation, révélant ainsi la défaillance à s'éprouver soi-même affectivement dans son rapport à soi et à autrui.

Ainsi en est-il de *M. Sisyphé dont la présentation juvénile contraste avec la démesure de sa trajectoire délinquante déjà marquée par la répétition des vols aggravés. En proie à une excitation qui semble le déborder, il se révèle de plus en plus difficile à contenir en situation d'entretien. S'exprimant de manière lapidaire, il manifeste par ses formulations langagières comme par sa motricité, l'imprégnation de l'habitus social de la virilité tel qu'il est spécifiquement construit dans les quartiers dits «sensibles», sous la forme de conduites à risques, de comportements héroïques mortifère tels que les rodéos automobiles témoignant de la maîtrise et du déni de la peur. Pourtant, il donne l'impression par son agitation d'éprouver une hostilité anxieuse qui ne peut s'élaborer et le submerge en entravant l'expression de son mécontentement légitime portant sur le changement récent d'établissement d'affectation qu'il vient de subir. Il parviendra finalement à dire qu'il ne supporte plus les conditions actuelles d'incarcération en maison d'arrêt et surtout qu'il ressent un épuisement à lutter contre le vide carcéral. Après un début de détention difficile, marqué par de nombreux incidents qu'il provoquait sciemment par son attitude systématique d'opposition et de transgression, une stabilisation avait été obtenue en ouvrant l'accès à la pratique intensive et assidue du sport. La restriction actuelle des possibilités d'activités sportives, faute d'équipements et d'infrastructures, suscite son hostilité sans basculer pour autant dans l'invective et la menace de violence. En fait, M. Sisyphé n'a pas de moyen substitutif afin de décharger sa tension. Il manque cruellement de ressources et ne manifeste aucune curiosité, aucun intérêt pour d'autres types d'activités à sa portée. Ses propos essentiellement revendicatifs tournent en boucle, sans autre expression subjective. Or, il s'avère que sur le registre de la socialisation, M. Sisyphé ne peut se référer à aucune expérience antérieure de réussite pour élaborer des projets et reste focalisé sur la temporalité immédiate de la satisfaction des besoins*

d'autoconservation. Refusant d'entrer en relation, de s'ouvrir à un monde dont il se sent exclus, il n'entretient avec le réel aucun lien pouvant lui conférer la reconnaissance d'autrui si ce n'est sur le mode illusoire de la démonstration de sa force physique, de ses prouesses ou de la toute puissance que ses actes de délinquance peuvent lui conférer fallacieusement.

UNE POSTURE CLINIQUE AU RISQUE DE L'ECOUTE

Je pense que l'essentiel de la compétence requise dans ce type de travail clinique se situe dans la manière de nouer une relation adéquate avec des personnes qui ont commis des actes criminels. «Renoncer à comprendre les tueurs en termes humains rendrait impossible l'histoire de la Shoah²» déclare Christopher BROWNING s'inspirant Hannah ARENDT; cependant l'approche compréhensive de ceux dont le point de vue est particulièrement irrecevable ou susceptible de nous déplaire pose le problème de la différence et du rejet d'identification. Aussi, est-il important de situer le lieu de la vulnérabilité du praticien dans la sidération, le rejet d'identification et l'agressivité que la criminalité peut induire, en tant qu'épreuve de l'impossible. La profondeur insondable du crime peut être l'objet d'une tentative de conjuration visant une emprise cognitive par la description minutieuse, la focalisation réifiante portant sur sa dimension paroxystique et sur les particularités tragiques et morbides de l'anamnèse. Le caractère irréparable, impardonnable, imprescriptible de la faute peut annihiler tout effort de compréhension, tant la différence avec l'autre est endurée au sens d'une souffrance qui échoue à se stabiliser dans une capacité de penser et d'interpréter. La peur sidérante risque de surgir à l'intérieur de soi lorsqu'on ne peut résister à la tentation de ne percevoir dans les passions que la part animale en l'homme. Aussi, le rapport à la souffrance est-il occulté par le maintien d'une distance défensive d'indifférence et de retrait, usant de l'instrumentalisation de la relation pour réduire le sujet criminel à des abstractions

² BROWNING, C. (1992). *Des hommes ordinaires, le 101^{ème} bataillon de la police allemande et la solution finale en Pologne*. p. 9

catégorielles.

S'il y a une solution, celle-ci réside dans le principe de reconnaître l'autre en son altérité comme mon semblable puisqu'il n'existe qu'un seul modèle de l'homme, en dépit de l'horreur du crime. Ce que je veux exprimer ici, c'est le refus de l'attribution donnée de l'extérieur, d'une disposition naturelle à commettre le mal selon la figure archétypique de l'imaginaire social du serial killer ou du violeur en série ; la profondeur insondable du crime exerce une fascination captatrice pour la pensée du névrosé ou de qui ne veut pas réfléchir à la question éthique de la relativité des positions de victimes et de bourreaux. Mais le piège à éviter serait celui de l'empathie : si l'autre est mon semblable, il est différent. « Chaque individu a le caractère irremplaçable de la contingence » et je n'aurais pas agi moi-même de la même manière en raison de la singularité de mon intelligence sensible et de ma visée de la vie bonne. Comprendre autrui, c'est d'abord se référer à sa propre différence subjective pour laisser à autrui la part qui est la sienne. Cela nécessite d'acquérir une capacité d'écoute spécifique mais nécessairement référée à la technique du thérapeute, à la compétence sémiologique de l'expert, à la connaissance par le travailleur social des conditions socio-économiques et des relations intrafamiliales du sujet. L'ensemble de ces données forme le matériel clinique de manière indissociable³. Un espace d'intervention existe, et ne peut être défini qu'à condition de renoncer à un ancrage disciplinaire unique⁴, en travaillant là où

³ « Par la nature des choses qui forment le matériel de la psychanalyse, nous devons prêter dans nos observations autant d'attention aux conditions purement humaines et sociales où se trouvent les malades qu'aux données somatiques et aux symptômes morbides. » Cette référence à S. FREUD (1905a) pourrait éclairer certains psychanalystes qui de manière dogmatique pensent que l'on ne peut appréhender la réalité psychique dans sa "pureté", si l'on ne se débarrasse pas de la "gangue" de la situation sociale.

⁴ Ma position se fonde sur la ligne de réflexion épistémologique que J.M. LABADIE propose dans sa thèse d'état soutenue en 1987. Il se positionne de manière résolument critique dans le champ de la psychologie criminelle, en considérant le crime comme un concept négatif qui échappe à la connaissance que l'on croit saisir de manière illusoire. L'idée directrice est que le passage de l'innocence à la faute n'est accessible à aucune description même empirique, et n'est appréhendé qu'en « flagrant délit ». « *Dès qu'une conduite de transgression devient criminelle, elle est nécessairement instant de suspension dans la pensée de qui l'observe et couvre de nuit brutalement l'intériorité de son auteur.. Le crime évoque l'impensable du temps et de l'autre et figure dans les mots ce qu'on ne peut atteindre...* ». Pour LABADIE, l'impossibilité de définir un concept ne signifie pas que nous puissions rien dire à son sujet. A défaut d'une description directe où le mal serait objet d'observation, comme n'importe quel autre objet, nous avons besoin de découvrir un autre type de langage et de représentations pour parler de cet autre monde. A cette fin, la criminologie pose question en ce que l'opération de catégorisation de l'acte fixe l'étiologie a priori sur le sujet criminel, sous la forme d'une attribution de disposition.□

logique sociale et rationalité subjective se percutent.

CORPS ET REALITE

Cependant, l'idée que la sanction pénale prendrait sens pour un individu responsable qu'il faut éduquer et soigner, établit une contradiction entre l'idéal de justice⁵ qui tend à la réhabilitation du détenu et la réalité du terrain asilaire.

L'incarcération, en raison des contraintes de contention des corps tend à priver de substance la notion même de réel. Dépouillement sensoriel, isolement, dépossession et privations diverses, l'expérience de la réclusion est une mise à l'épreuve de la subjectivité comprise comme expérience sensible du corps. A l'empêchement de l'activité s'ajoute encore la promiscuité et l'omniprésence des regards instaurant faute de médiation un rapport de confrontation violente à l'autre. Faut-il pour autant assimiler l'incarcération à une situation extrême plaçant le sujet dans des conditions limites d'endurance générant des manifestations psychopathologiques ? Comment réagit le détenu confronté à la sensation de vide lorsque le réel se donne comme restriction des ressources, fermeture du champ des possibles ? En proie à l'effacement de l'affect, il lui faut pour exister s'infliger une épreuve, se faire mal pour avoir moins mal. Certains sujets souvent toxicomanes en viennent à s'infliger des incisions, des excoriations, à se brûler volontairement la peau pour tenter de retrouver l'expérience sensible qui a déserté leur corps.

Mais si la prison est d'abord un lieu de souffrance, elle est aussi un lieu de vie où les détenus déploient des stratégies de défense individuelles et collectives pour se préserver et gagner en

Une certaine «intériorité» s'écartant de la dimension sociale des conduites et du rapport au monde réel fait référence avec l'utilisation du concept de personnalité criminelle désignant un ensemble d'éléments et de facteurs considérés comme spécifique. Cette «intériorité» est devenue le nouveau lieu explicatif du crime, alors que cette place était tenue par le corps au XIX^{ème} siècle. En outre, cette dimension individuelle n'est approchée au mieux que par transposition de certains concepts psychanalytiques, mais avec un effet de déformation, de rabattement du sens de ces concepts appliqués souvent sans passer par la parole du sujet, faute de pouvoir le rencontrer aisément dans son itinéraire d'errance et de transgression ou dans l'isolement de sa prison.

⁵ La mission du centre national d'observation est fondée sur le principe axiologique de l'individualisation de la peine et de la réhabilitation

pouvoir d'action. A cet effet, je proposerai d'examiner les procédés faisant appel à la motricité et à la perception par la mise en tension répétitive du corps dans l'activité permanente. En posant ainsi la référence à l'activité comme épreuve du réel et de la médiation d'autrui, nous disposons d'un même concept permettant d'expliquer de quelles manières contradictoires les contraintes carcérales font obstacle ou au contraire favorisent l'expérience sensible du corps.

Alors, «comment l'institution s'y prendra-t-elle pour restaurer le sujet dans sa qualité de sujet de droit, responsabiliser l'individu dominé, déterminé, sous la pression de l'exclusion, lui restituer sa dignité d'homme capable en autorisant un usage public de sa parole ? Voilà un défi pour l'intervention judiciaire » annonce A. Garapon et D. Salas⁶, avec une pointe de perplexité qui semble décelable. Car nous pressentons tous ce que l'action implique de difficultés, sur le plan pratique, mais aussi en termes de mobilisation collective, pour aller au-delà des préjugés discriminatoires et des conceptions traditionnelles en psychopathologie qui figent les limites de la réanimation psychique des sujets criminels. Aussi, pour avancer dans cette perspective, convient-il d'engager un effort de réflexion portant sur les obstacles majeurs à surmonter pour aborder la question du sujet et de la subjectivité dans un lieu où elle est considérée a priori comme impensable. A cet effet les données cliniques plaident pour accorder à la fonction thérapeutique du travail, déjà connue en psychiatrie, un rôle essentiel dans le redéploiement de la subjectivité, la restauration du statut du désir et du réel en milieu carcéral.

LES STRATEGIES DEFENSIVES L'ACTIVISME

En prison, l'investissement des failles, l'usage de moyens défendus, l'ingéniosité des modes de transgression et le détournement des possibilités offertes sont autant de stratégies actives pour occulter la pénurie, les privations, retrouver l'initiative. Il est en effet classique

⁶ GARAPON, A., SALAS, D. (1997). *La justice et le mal*. Paris : Editions Odile Jacob, p. 10-11

d'observer qu'une sociabilité se construit contre ou malgré les mesures prises par l'institution pour séparer les détenus⁷. Ainsi voit-on couramment se développer les échanges qui permettent d'améliorer le quotidien avec le troc de biens et de services ; des assignations identitaires se dégageant du fonctionnement de ces trafics divers. Pourtant je reste perplexe quant à la valeur des normes communes ainsi construites dans les interstices institutionnels, en raison des difficultés d'exister comme un être moral indépendant et autonome dans les rapports de domination et de violence qui parasitent souvent les échanges en instaurant des territoires de protection rapprochée. Livré à la culture de l'aléatoire, le sujet détenu ne risque-t-il pas d'y être complètement individualisé et fragilisé à travers les expériences de précarité et d'insécurité qui caractérisent la débrouille au jour le jour ?

Faire face à l'ennui et à la monotonie asilaire ne va pas de soi. Aussi, le problème majeur pour un sujet limité dans ses possibilités d'action sur le réel est-il de maintenir dans son intégrité sans cesse défaillante son rapport à la corporéité, à l'image symbolique du corps. Quelles sont alors les conduites inventées pour conjurer le vide ?

Il est fréquemment observé la mise en place de conduites particulières pour ramener momentanément le calme dans un climat de tension pénible, voire de détresse où la recrudescence de l'angoisse déborde les capacités de mentalisation. Faute d'autres solutions pour arrêter la montée de l'excitation, certains détenus se servent de la fonction institutionnelle de contention en frappant aux portes et en interpellant de façon intempestive et agressive le personnel de surveillance. Ne vérifieraient-ils pas ainsi la continuité de cette fonction contenante ? Et dans cette hypothèse, c'est la confrontation compulsive aux limites physiques représentées par les murs de l'espace cellulaire et les gardiens qui leur permet de trouver un exutoire à leur tension sous une forme qui confine parfois à la violence, mais qui exercerait néanmoins une fonction économique pare excitante.

⁷ Goffman, E. (1968). *Asiles*, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Paris : Ed. de Minuit, 447 p. (Sens commun).

Mais le plus souvent, ils font appel à la réalité de façon pacifique pour abaisser le seuil de tension par l'hyperactivité. Certains s'épuisent en salle de musculation pour acquérir par un entraînement intensif une carapace athlétique protectrice sensée défier la peur et conjurer l'usure du temps. D'autres s'activent dans des tâches rémunérées au rendement, ce qui peut aller jusqu'à la démesure. Ils «s'autoaccélèrent» jusqu'à atteindre des cadences impressionnantes que l'on n'observe même pas dans des ateliers organisés de façon similaire à l'extérieur. Ils travaillent jusqu'à douze heures par jour, toute la semaine dans la perspective de capitaliser un pécule proportionnel à la durée de leur sanction pénale.

Après quinze années passées en détention, M. Millepattes qui ne conserve aucun lien avec l'extérieur s'est replié dans la solitude en investissant toute son énergie dans un travail répétitif: la fabrication d'éponges bi-faces qui l'occupe toute la journée, ainsi qu'une partie de la soirée. Arrivé au terme de la période légale de probation, il est accessible à une éventuelle mesure d'aménagement de peine. Cet enjeu le mobilise dans une demande d'entretiens au cours desquels il ne peut se montrer autrement que méfiant dans ses commentaires sur sa trajectoire carcérale et agressif contre l'institution judiciaire. Aussi, persuadé que nous allons le rejeter, il anticipe sur ce qu'il croit interpréter de notre pensée en cherchant à provoquer la rupture de notre capacité d'écoute. Il se laisse aller sans réserves à un emportement virulent s'illustrant par la démesure des injures racistes particulièrement odieuses qu'il ne cesse de proférer contre ses codétenus avec lesquels il ne peut entrer en relation sans conflit. Aussi, le travail clinique particulièrement éprouvant entrepris pour contenir ce déferlement compulsif n'eut-il pour visée que la diminution de l'intensité des projections pour restituer au détenu ce que je perçois de sa tension, des états du corps que celui-ci ne peut appréhender comme tels. Ce travail de conversion des projections qu'il faut recevoir sans rejeter l'autre aurait dû permettre que l'hypersensibilité excessive du sujet se transforme en sensation, en contact avec soi-même au lieu de rester à

l'état d'éléments bruts ne produisant que de l'excitation. Cependant, M. Millepattes présentait déjà ce mode de fonctionnement mental au début de son incarcération. Le poids des années passées dans le confinement solitaire, borné par une activité aliénante lui permettant seulement d'épargner un pécule proportionnel au temps qu'il y consacre, donne la mesure de la limitation de son désir d'être, de son pouvoir d'exister en termes d'agir et de pâtir. La prise de conscience de l'ampleur de ses difficultés personnelles reste une tache aveugle ainsi que l'intégration de la responsabilité de ses comportements violents.

Ces quelques exemples de moyens utilisés pour s'adapter à la conjoncture carcérale sont remarquables par leur caractère clinique principal consistant à transformer le corps en machine par des comportements quasi-mécanisés. Et dans de nombreux cas, il s'avère que ce procédé tient une place excessive, quasi-exclusive dans le maintien de l'équilibre psychosomatique. Le sujet semble ainsi soumis vis-à-vis de l'environnement à une contrainte de répétition car « ce qui calme par ce procédé du moi n'apporte pas la satisfaction qui proviendrait d'une relation objectale affectivement investie »⁸. Ce mode de décharge sensorimotrice conduit de fait à l'instauration d'une prévalence de la temporalité actuelle, puisqu'il fonctionne au détriment de la mémorisation par la mise hors-jeu du préconscient. L'affect est désarticulé de la représentation par un effort volontaire de saturation perceptive de la conscience par les stimulations externes. L'inconscient serait ainsi immobilisé par la répression du déploiement de la pulsion. Dès lors la place exorbitante des procédés auto calmants⁹ (Smadja 2003, Szweg 2003) dans le fonctionnement mental habituel des détenus soulève la question de la restauration des processus représentatifs et par conséquent de la possibilité d'une réanimation de la subjectivité sans rapport à la mémoire. Entre l'institution et les conséquences psychopathologiques de l'incarcération, il y a un relais qui se situe

⁸ Fain (Michel).- Prélude à la vie fantasmatique, *Revue française de psychanalyse*, 1971, 2-3, pp. 91-364.

⁹ Smadja (Claude).- À propos des procédés auto calmants du moi, *Revue française de psychosomatique*, 1993, 4, pp.9-26.

Szweg (Gérard).- Les procédés auto calmants par la recherche répétitive de l'excitation : les galériens volontaires, *Revue française de psychosomatique*, 1993, 4, pp. 27-53.

effectivement à l'intérieur du sujet et dont l'identification est très importante parce qu'il arrive que de façon surprenante et paradoxale, celui-ci reprenne et accentue les exigences institutionnelles. C'est de cette difficulté dont nous allons discuter.

UNE DIFFICULTE MAJEURE DE LA PRATIQUE : LA CONFRONTATION AU CLIVAGE

Notre pratique nous a sans cesse confronté au problème de la perte d'intérêts pour les choses et les événements non directement utiles dans la situation présente qui caractérise de nombreux condamnés à une longue peine. En conséquence, l'adaptation à la routine asilaire produit une paralysie psychique qui entre dans le cadre de la psychopathologie car c'est désormais la continuité de la défense qui est recherchée. La répression des affects s'impose le plus souvent pour éviter la confrontation avec l'atroce réalité d'une longue incarcération. Elle contribue à pérenniser une clinique de la déliaison. Les observations montrent que les contraintes de la réclusion ont des effets délétères précisément parce qu'elles trouvent un relais interne au niveau de l'organisation psychique des détenus, caractérisée par l'impératif d'empêcher la remontée de la souffrance à la conscience. Il s'agit de contenir la tension inhérente à leur situation pénale dans des proportions compatibles avec la vie quotidienne en milieu asilaire, en se coupant d'une partie de soi-même, celle qui est à l'origine de la pensée qu'il faut ainsi anesthésier.

La clinique des sujets criminels confronte le praticien à une difficulté majeure avec la suspension de la pensée. Cette posture psychopathologique témoigne de ce que pour nombre de ces patients, parler et penser risquent de déborder leurs capacités de liaison et déclencher des passages à l'acte violents ou des décompensations psychopathologiques. Il faut donc la distinguer nettement d'une absence de désir de sortir de leurs impasses psychiques. Ce qu'ils refusent, c'est le travail psychique de l'élaboration. L'équilibre toujours précaire semble

essentiellement assuré par le *clivage* qui, de ce fait, se révèle comme le problème psychopathologique central. Christophe Dejours dans ses recherches psychodynamiques sur le corps¹⁰ (Dejours, 2001) propose l'hypothèse que leur fonctionnement mental a cristallisé des *zones d'agénésie pulsionnelle* qui se traduisent par une forme de pensée sans affect donnant une impression d'inauthenticité. Or ces formes de pensée désincarnée correspondent effectivement à une absence de soi-même, dans l'effacement du vécu de l'expérience corporelle. Il y a donc lieu de réfléchir sur un clivage qui concernerait non seulement le Moi, mais l'inconscient lui-même qui comporterait des zones de sensibilité enclavées¹¹.

Toute tentative thérapeutique avec ces patients passerait donc par un remaniement du clivage qui constitue ainsi l'objectif principal, en même temps qu'il est la condition requise de la réhabilitation d'une capacité de penser et de conjurer ainsi la répétition.

Mais, les stratégies de défense qui en milieu carcéral concourent à l'engourdissement de la pensée, ne tendraient-elles pas à la rigidification du clivage et en fin de compte ne feraient-elles pas obstacle à son remaniement ? Face au défaut de capacité d'élaboration du patient n'y a-t-il pas un risque de déstabilisation ?

¹⁰ DEJOURS, C. (2001). *Le corps d'abord. Corps érotique, corps biologique et sens moral*, Paris, Payot

¹¹ Au regard de l'hypothèse étiologique de la destruction de la pensée sous l'effet de la violence des adultes dirigée contre les sollicitations venant de l'enfant, C. DEJOURS suppose une forme spécifique de cristallisation des résidus de l'attachement ayant été proscrits de la subversion libidinale. Ceci conduit à admettre l'existence de zones muettes, dépourvues des traces des signifiants énigmatiques selon le processus de la séduction généralisée décrit par Jean Laplanche dans le « *Primat de l'autre en psychanalyse* » (Laplanche, 1992). DEJOURS propose la dénomination d'inconscient amental pour distinguer le non-sexuel qui demeure enclavé, de l'inconscient refoulé résultant de l'effort singulier de traduction des signifiants énigmatiques. Là où le corps érotique n'a pu se bâtir, reste un corps animal placé sous le primat du physiologique. Les comportements sont alors dictés par les rythmes neuro-endocrino-métaboliques et les montages innés. Ils sont toujours marqués par l'urgence de la décharge, le caractère stéréotypé et compulsif, et par la connotation de violence qui sous-tend l'actualisation de ces comportements. La compulsivité est le résultat inévitable de ce que le fonctionnement amental réagit sans liaison. Ce qui a été écarté de la séduction et de la traduction ne se manifeste pas par une exigence d'élaboration en raison de l'absence de refoulement primaire à son fondement. La pensée est mise hors jeu au profit des comportements et de la compulsion.

PROTEGER LE CLIVAGE ?

La notion topique de clivage est devenue fondamentale en psychanalyse pour se repérer dans la clinique des sujets non névrosés qu'il s'agisse des psychoses, des états limites, des psychopathes, des personnalités narcissiques. (Klein, Winnicott, Kernberg, Kohut, Bergeret, Dejours).

Le clivage est conçu par ces auteurs comme deux modes de fonctionnement psychique différents qui se côtoient à l'insu l'un de l'autre chez un même sujet. Un secteur psychique de tendance névrotique fonctionne en rapport avec le réel dans la reconnaissance du manque et de la castration. L'autre de tendance psychotique fonctionne dans le déni de la castration, à l'abri de l'épreuve de réalité. Le clivage est mis à mal par une épreuve de vérité qui a fait effraction à travers le déni en provoquant les manifestations pathologiques bruyantes de la violence dans ses formes psychiatriques (crises clastiques, états de fureur, passages à l'acte. L'évitement du conflit moral par le procédé du déni expliquerait l'amputation de la subjectivité, le vide de la pensée dont la clinique en milieu carcéral atteste la prévalence sous différentes formes de désorganisation mentale. À cet égard il y aurait une certaine proximité avec la névrose de caractère décrite par Pierre Marty qui réprime massivement les sensations internes par la mobilisation de contre-investissements tels que les procédés auto calmants. Mais la notion topique de «double insu» signifie-t-elle que le clivage serait total ? Quelque chose de soi échapperait ainsi au sujet qui ne peut dès lors être tenu pour responsable de ce qui lui arrive. Comment accepter cette chose étrange de savoir sans savoir ?

Cependant, la pratique auprès de détenus condamnés pour avoir commis un acte de violence réactionnelle, ayant entraîné la mort d'une personne proche, nous enseigne le principe clinique de respecter leur fonctionnement psychique clivé, d'être très prudent dans le maniement du clivage. Ceci pourrait paraître bizarre et surprenant à quiconque considère que la remise en cause du clivage constitue le seul moyen d'interrompre la déliaison entre

l'imputation judiciaire et la responsabilisation. Mais le plus souvent, il faut se rendre à l'évidence que le sujet ne survivrait pas à l'intégration d'une faute irréparable, commise au détriment d'une personne qui pouvait représenter ses liens affectifs les plus précieux.

H. a été condamné pour les meurtres de son épouse et de ses deux enfants. Il se présente de façon calme et pondérée en exprimant une demande explicite de soutien thérapeutique qu'il argumente par rapport à l'échec de ses efforts d'intégration de la responsabilité de la violence destructrice à l'encontre de sa famille. « Comment ai-je pu faire cela... Tout échappe à ma mémoire...j'ai tout perdu... Comment puis-je continuer à vivre ? » dit-il de manière visiblement affectée, ce qui laisse craindre un état de désorganisation mentale avec un risque suicidaire. Il manifeste une amnésie du déroulement du passage à l'acte, conservant seulement quelques éléments partiels parmi l'ensemble des sensations corporelles spécifiant la dramaturgie psychosomatique de la colère : voile noir devant les yeux, bouffée de chaleur. Un pan de la réalité lui échappe, aussi veut-il y accéder en sollicitant une aide extérieure qui dénouerait certains points qui restent énigmatiques à son esprit.

A aucun moment, il ne peut établir d'association entre le passage à l'acte, la dynamique conflictuelle de sa relation conjugale, son histoire singulière. Dès qu'on le questionne, la narration prend une tournure plus impersonnelle. Il se réfère à la version officielle de l'enquête judiciaire pour combler le vide : « on m'a dit ce que j'avais fait », mais curieusement, il déplore que certains signes troublants n'aient point été élucidés. « On a trouvé des cheveux dans une marre de sang, ce ne sont pas ceux d'un membre de ma famille. On a prélevé sous les ongles des victimes des fibres textiles qui n'appartiennent à aucun de leurs vêtements. Y aurait-il eu une tierce personne présente sur la scène des meurtres ? s'interroge-t-il sur le ton de la perplexité. « Que s'est-il passé, que m'est-il arrivé ? » Il en vient alors de manière paradoxale à douter de sa propre culpabilité en s'appuyant sur ces

«indices » qui constituent selon sa croyance des éléments à décharge. Il semble alors proche de l'interprétation délirante : « Si physiquement c'est moi, moralement ce n'est pas moi. J'ai été téléguidé pour faire ça. » Il pense avoir été «influencé » par un médecin acupuncteur qui le traitait pour des douleurs lombaires, un lumbago et «lui aurait pris sa vitalité intérieure ». H. cherche une causalité externe, une influence étrangère exerçant une emprise sur sa volonté. Seul le déni de réalité, l'amnésie des actes commis opère un sauvetage en évitant la décompensation dans la maladie mentale.

Il est possible en se servant de la référence à la notion topique de clivage d'évaluer le niveau de demande thérapeutique du patient et de conclure dans nombre de cas qu'il s'agit d'une demande de rétablissement de ce clivage qui leur avait jusque là permis de vivre. Dans le cas présent des défenses d'allure psychotique, très coûteuses subjectivement sont mobilisées pour l'évitement du conflit moral.

Il s'avère que l'intéressé entretenait une relation amoureuse passionnée avec une jeune femme rencontrée dans son milieu de travail. Il avait fait la promesse de divorcer, mais ne pouvait se résoudre à réaliser ce serment. Lassée par les tergiversations, sa maîtresse provoqua une rupture pour le presser de faire un choix. Ne supportant pas la séparation, il chercha à maintenir la relation sans comprendre que cela valait comme un engagement implicite. C'est alors que la jeune femme excédée par la passivité de son amant décida de révéler leur liaison à l'épouse par une visite inopinée à domicile, où elle l'accuse de les avoir bernées toutes les deux.

Déstabilisé, H. fuit le conflit et se replie de façon régressive dans le sous-sol de sa maison, se tenant confiné dans son atelier de menuiserie où il reste prostré. Il n'a plus goût à rien, ne peut entreprendre quoique ce soit et devient irascible. C'est alors que son épouse est venue le débusquer exigeant des explications sur sa trahison, son manque de courage à maintenir la communication, son absentéisme familial. Plongé dans le désarroi, incapable de faire un

choix, la présence de l'autre, femme ou enfants, est insupportable. Jusqu'ici, il était parvenu à cumuler tout en les dissociant les deux aspects de la vie amoureuse, l'attachement et l'érotisme. Cependant, la rupture avec sa concubine emportait une part de lui-même qu'il venait de découvrir et lui assurait manifestement une joie de vivre, comme si sa subjectivité se trouvait désormais désincarnée par le manque d'excitation érogène. Et c'est tragiquement au cours d'une dispute provoquée par l'épouse pour faire sortir son mari de son état d'apathie, d'aboulie que celui-ci bascula dans une crise de fureur clastique anéantissant sa famille avec une violence extraordinaire.

Comment peut-on élaborer une telle responsabilité ? Plus la douleur est vive plus le clivage est fort, ce qui signifie que les chances de le faire bouger sont infimes. Affronter le clivage, c'est donc forcément réactiver ce pourquoi il s'est installé avec le risque d'une nouvelle décharge violente qui pourrait suivre la voie de frayage du passage à l'acte déjà incriminé. Lorsque l'on rencontre les criminels les plus lourdement condamnés, détenus récidivistes, aliénés dans leur volonté de lutter pour contenir leur violence et leur excitation et détenus trop adaptés au mode de vie asilaire laminant les derniers soubresauts de la pensée, s'impose le constat qu'ils n'ont guère de facilité à aborder leur histoire. Le plus souvent, ils n'évoquent jamais spontanément leur enfance et leur adolescence.

Leurs discours essentiellement engagés dans la description de la réalité perçue restent centrés sur l'actualité des besoins et des revendications, la demande de conseils pratiques. Les éléments biographiques sont abordés avec une grande réticence ou au contraire inventoriés, de façon minutieuse chez certains, avec une abondance de détails factuels et circonstanciels qu'il faut suivre docilement dans la succession chronologique des événements, des situations et des lieux. Mais ces récits n'ont qu'un faible pouvoir suggestif favorisant les associations d'idées, parce que leur langage est appauvri de toute quête significative. Ils n'ont rapidement rien à dire et restent passifs, sans initiative expressive, ce qui ne va pas sans susciter un sentiment

pénible de fatigue voire une contre attitude d'exaspération. La difficulté consiste donc à ne pas perdre le contact que le mutisme de la pensée et l'inertie tendent à dissoudre dangereusement. Car en dépit de leur pauvreté associative, c'est bien le décalage avec leur histoire dramatique qui me semble émouvant et pousse à comprendre comment ces sujets essaient de fonctionner pour éviter que le crime ne soit totalement détaché de son auteur. Et ce qui apparaît d'abord, c'est la manière dont ces détenus sont empêtrés dans une détermination négative d'une expérience confuse, informe, muette avec des anachronismes, de brusques bonds en avant, des stagnations, des répétitions. Mais lorsque l'histoire porte le sceau du traumatisme, la tentation est forte de nier qu'elle soit seulement arrivée ou de prétendre qu'elle serait arrivée à quelqu'un d'autre.

La clinique carcérale est saturée d'histoires catastrophiques. C'est une clinique du malheur socialement généré. Aussi, les silences et les tensions qui surgissent à l'évocation de leurs trajectoires révèlent-ils de façon significative la prédominance des phénomènes de précarité des conditions d'existence. La défaillance de la structuration éducative et affective de l'environnement familial est caractérisée par l'alcoolisme et la maltraitance intentionnelle exercée par les parents. Ces carences aggravées ont souvent suscité des interventions socio judiciaires sans autres issues que des mesures de placement itératives aboutissant le plus souvent à la dissociation de la fratrie, la rupture des liens, l'abandon. Et dans ce contexte, les transgressions et les passages à l'acte apparaissent inéluctablement.

La question de la capacité de penser doit être soulevée sachant qu'à ces silences mentaux et fantasmatiques auxquels la clinique nous confronte, nos interventions, nos sollicitations n'aboutissent souvent qu'à faire surgir l'expérience redoutable du vide, du manque, du négatif que nous considérons comme un effet de la violence intrafamiliale. Comment un enfant soumis à de telles conditions délétères pourrait-il parvenir à élaborer mentalement l'émergence des comportements violents chez ses parents dont les emportements irascibles,

les crises de colère et les sévices qui s'ensuivent ont toujours un caractère soudain et compulsif qui signe leur désorganisation psychique ?

Le fonctionnement mental des enfants demeure profondément marqué par les ruptures du dialogue et de la continuité fantasmatique des parents avec en conséquence, la manifestation d'une fracture dans le développement psychosexuel. Il en résulte à chaque fois, une altération qui peut aller jusqu'à la destruction de la capacité d'établir des liens symboliques, de construire un sens. Soulignons ici que la difficulté à maintenir une continuité psychique constitue une configuration clinique proche de la démentalisation décrite par la théorie psychosomatique de l'école de Paris, instituée autour des travaux de Pierre Marty¹² avec les concepts de dépression essentielle, de pensée opératoire (Marty, 1968, 1976, 1980). Cette approche représente une référence majeure permettant d'étudier le fonctionnement psychique des sujets non névrosés grâce à des aménagements techniques appréciables par rapport à la cure classique.

Ainsi, m'avait-t-il semblé fondé, compte tenu de la clinique, d'essayer d'instaurer un étayage relationnel par un engagement plus actif en vue de construire un espace psychique commun, de manière à retisser les capacités de liaison. Je visais à favoriser une production expressive face à l'actualisation d'une tension, d'une poussée d'excitation. Mais en procédant ainsi, je sous-estimais combien l'articulation entre le registre économique et celui du langage par d'hypothétiques liaisons dans un préconscient mutique s'avérait angoissante, amenant certains à préférer éviter franchement le réveil de l'activité fantasmatique au risque d'apparaître «froid », indifférent affectivement.

Il fallut me restreindre à repérer les débordements par l'excitation, en visant son évacuation de façon non traumatique grâce à la proposition de représentations au sujet qui ne peut pas les

¹² Marty (Pierre).- La dépression essentielle, *Revue française de psychanalyse*, 1968, 32, pp. 594-599.
Marty (Pierre).- *Mouvements individuels de vie et de mort*, Paris, Payot, 1976.
Marty (Pierre).- *L'ordre psychosomatique*, Paris, Payot, 1980.

produire. Mais avec cette technique du pare excitation¹³ forgée par l'approche psychosomatique, il existe l'inconvénient majeur fréquemment constaté que le patient ne devienne dépendant de la présence physique et vitalisante du praticien (Dejours, 1984).

La marge de manœuvre paraît alors limitée entre l'impuissance à intervenir et le risque de débordement en cas d'interruption de la relation.

Certes le déni anesthésie la conscience morale, mais il assure ainsi une fonction d'autoconservation. Ceci apparaît plus clairement lorsque le sujet ne peut mettre en place les diverses modalités défensives d'où résulte le clivage pour réprimer sa souffrance. Alors, le souvenir douloureux de l'expérience de la crise compulsive resurgit comme une révélation étrange et insupportable de l'autre en soi, et les effets induits peuvent s'avérer dévastateurs pour l'économie psychique.

AFFRONTER LE CLIVAGE ?

A contrario, par comparaison avec ceux qui ne peuvent lutter contre le surgissement d'une conscience de soi affectée par la faute commise, d'autres sujets condamnés pour violence sexuelle escamotent tout questionnement d'ordre moral en demandant qu'on les débarrasse à tout prix de leur « symptôme médico-légal¹⁴ ». En fait, ils recherchent un « guérisseur » et sont prêts à se livrer passivement à tout ce que l'on décidera, à condition de ne pas avoir à comprendre, à affronter la réalité de leur violence ! La mauvaise foi apparaît alors sous la forme de rationalisations banalisantes, d'incohérences, de mensonges. Aussi, la capacité de lutter contre la tentation du clivage pose-t-elle la question des conditions d'accès à la

¹³ Dejours, C., (1984) « Violence et somatisation », in Amyot, A., Leblanc, C., Reid, W., *Psychiatrie, psychanalyse, jalons pour une fécondation réciproque*, Chicoutimi, Gaétan Morin éd., pp. 119-137.

¹⁴ Les pervers constituent la « clientèle » des thérapies cognitives de déconditionnement aux stimuli sexuels par le moyen de produits répulsifs qui servent au renforcement négatif de leurs émois sexuels dont les sources sont soigneusement répertoriées. Ils peuvent être aussi soumis à un traitement anti-œstrogène ou à des psychotropes. Tout ceci est censé limiter la poussée compulsive mais présente l'inconvénient d'une dépendance à une substance externe, une drogue, ce qui vient compromettre la possibilité pour le patient d'éviter la répétition des passages à l'acte, lors d'une levée éventuelle du déni par la réalité dont il n'est pas à l'abri comme l'atteste la clinique de la récurrence. L'avenir du patient se trouve alors grevé par cette expérience.

conscience morale et à l'inclination vers le bien. C'est-à-dire du rapport entre le sens moral subjectif et les contraintes normatives de la vie sociale. C'est pourquoi je considère que le problème théorique le plus important n'est pas celui de l'aptitude à la violence, mais celui des ressources psychiques dont un sujet a besoin pour résister à l'appel de la violence, lorsque tout le pousse à céder.

Dans la pratique clinique ordinaire quand on prend la névrose pour modèle métapsychologique, certains sujets sont animés par une soif de comprendre et une véritable curiosité pour leur fonctionnement psychique et celui de leurs proches. Ils pensent que les événements ont partie liée avec leur fonctionnement psychoaffectif et sont prêts à s'engager dans un travail analytique. En prison de tels patients sont peu nombreux et les psychanalystes peu familiers avec la clinique en milieu carcéral ont tendance à généraliser l'existence d'une aptitude à l'élaboration de liens de symbolisation que leur expérience antérieure des traitements psychothérapeutiques leur fait accroire.

Nous sommes le plus souvent en présence d'individus qui banalisent leurs transgressions et leurs comportements violents en minimisant la portée traumatique sur les victimes. S'il est vrai que le déroulement normal du développement psychique conduit à l'intériorisation de la Loi, à la compréhension des règles, on peut concevoir une efficacité du droit pour contenir la violence, mais il n'est pas observé que la visée de responsabilisation recherchée par la confrontation de l'auteur de l'acte criminel à la Loi, produise l'effet thérapeutique attendu.

LA RATIONALISATION DU MAL

Nous avons souligné qu'il existait une première ligne défensive avec l'activisme quasi frénétique qui, en surchargeant la conscience d'impressions sensorielles, entrave la mise en œuvre des processus de mémorisation. Nous mentionnerons ici une deuxième stratégie qui vise à réduire l'angoisse relative à la perception de l'injustice commise.

Elle désigne ici le procédé défensif qui vise à donner à un vécu, à une conduite ou à des pensées un semblant de justification reposant sur un raisonnement spécieux. L'individu rationalise ses comportements en adoptant après coup des idées susceptibles de les légitimer, ce qui lui permet de mieux se défendre contre d'éventuelles critiques visant à mettre en cause la façon dont il s'est préalablement conduit. Tout se passe comme si le sujet préférerait cyniquement s'enliser plutôt que de reconnaître une erreur initiale d'analyse, de jugement ou d'appréciation.

Ces remaniements soulèvent le problème d'un exercice en secteur du sens moral qui apparaît manifestement borné par des défenses concourant à dénier la réalité psychique pour protéger le sujet de l'angoisse. En effet, la distorsion et la manière cynique dont s'opère l'expulsion de certains contenus moraux, paraissent requérir une configuration psychoaffective très particulière où la pensée est suspendue dans le secteur de la réalité qui mobilise la perception de la souffrance infligée à autrui. Le sens moral, conservé dans le secteur qui n'est pas sollicité, est remplacé dans le secteur clivé par un ensemble de données fournies de l'extérieur qui possèdent un statut fort d'opinion dominante.

De la sorte, le sujet use d'une forme particulière de pensée logique faite de faux-semblants caractérisés par l'emploi de clichés, de lieux communs, de phrases toutes faites qui lui permettent de plaquer des euphémismes pour se dérober au questionnement moral vis à vis de la souffrance qu'il a infligée, qu'il voit infliger ou dont il sait qu'elle est infligée à autrui. L'arrêt de la pensée procéderait du recours à ces figurations données de l'extérieur en forme d'images et de représentations estampillées socialement et culturellement et remaniées par des discours de rationalisation plus ou moins rigoureux. Le travail de liaison à partir des figures fantasmatisques produites par le sujet lui-même se trouverait en conséquence entravé par cette forme de pensée venant se substituer à lui.

La clinique en milieu carcéral pose le problème fondamental de la construction du sens moral et de l'accès à la compréhension des règles. Le sens moral en tant que capacité réflexive peut-il se former par conditionnement pour éviter la punition chez des sujets en crise d'identité dont l'économie psychique est caractérisée par le clivage du moi ? Certes non ! Comment lier l'acte moral à la répression de la pensée ? On ne peut faire le bien parce qu'on a peur de la sanction. La virilité référée à la violence que l'on est capable de commettre pour faire face à l'adversité passe pour une valeur dans le milieu de la délinquance et des prisons mais aussi dans notre culture ! Aussi, le rapport de force n'impressionne-t-il pas les délinquants chevronnés et les mesures coercitives censées les contenir ne forment que des conduites réactionnelles de défi, de bravade et de provocation dans une surenchère qui ne prend fin qu'avec l'épuisement d'une ou des deux parties. Dans ce type de situation le refoulement du sens moral apparaît même comme une sorte de contrainte pragmatique pour certains détenus. En effet, renoncer au clivage revient à s'exposer à l'angoisse, ce que la plupart des sujets ne peuvent accomplir dans le contexte asilaire d'une longue détention car cela supposerait de leur part une aptitude exceptionnelle à tolérer la souffrance, à l'endurer dans sa temporalité subjective.

DENEGATION DE LA SOUFFRANCE ET INTENTIONNALITE DU RISQUE

Tout ceci conduit à s'interroger sur la virilité socialement construite comme une des formes majeures d'exercice de la domination et de démonstration du pouvoir sur l'autre. La virilité a partie liée avec la peur de la précarité et la lutte défensive contre cette peur passe par des conduites d'exposition qui, en raison du caractère intentionnel du rapport de l'homme au risque, contribuent à la dénégation de la souffrance. La multiplication des conduites à risques dans nos sociétés occidentales constitue un objet d'étude spécifique pour le sociologue David Lebreton qui mène depuis une quinzaine d'années une réflexion sur la question du corps et de

l'identité s'inscrivant dans une anthropologie du corps «malmené » par la modernité. Aller au bout de son courage par la mise à l'épreuve de soi sur le plan individuel, pousser ses ressources jusqu'à l'épuisement et rencontrer enfin une butée après avoir dépensé son énergie sans compter, représentent l'une des formes modernes de cristallisation de l'identité quant tout le reste se dérobe (Le Breton, 2004)¹⁵.

Aujourd'hui, dit-il, chacun ne peut répondre que sur un mode personnel à la question de la signification et de la valeur de son existence, en misant sur ses ressources propres. D'où le désarroi des sujets dont le seul recours se borne à un affrontement physique à l'environnement comme dans les conduites à risque.

Aussi, la perte des limites de sens provoque-t-elle la quête de limites de fait dans la relation au monde abordée frontalement. Le réel tend à remplacer le symbolique. «Aller jusqu'au bout», «dépasser ses résistances», «se prouver à soi-même qu'on peut le faire», «se donner un défi», etc., tels sont les propos transformés en clichés inévitables que tiennent ces acteurs multipliant les explorations de l'«extrême» pour, enfin, ne serait-ce qu'un moment, se sentir exister.

Une donnée anthropologique s'exprimerait là. Pour s'extirper de la souffrance et se redéfinir sur un mode plus durable, le sujet en crise d'identité disposerait d'un ultime recours en se mettant en danger dans des situations difficiles, en se jetant contre le monde, en se brûlant la peau. D'autres pratiques du corps que l'on observe fréquemment en milieu carcéral: piercings, tatouages, scarifications, incisions reposent sur la même idée. Il faut se faire mal pour avoir moins mal et c'est parfois en atteignant le pire qu'il est possible d'accéder à une version de soi apaisée. Ainsi, en s'infligeant une douleur contrôlée, lutte-t-il contre une souffrance infiniment plus lourde à endurer.

L'inconscience vis-à-vis du danger maintenue par l'alcool ou autre psychotrope sédatif de l'anxiété permet de ne pas céder à la peur devant le regard des autres et de perdre l'estime de

¹⁵ Le breton (David).- *Conduites à risque*, Paris, P.U.F., 2004.

soi. C'est précisément cette prégnance de l'imaginaire de l'ordalie qui amène le psychologue à s'interroger sur les visages de la peur et du courage.

Le courage viril s'affirme en définitive comme désensibilisation contre ce qui fait souffrir. Il produit une rupture dans l'exercice de la subjectivité. D'où le caractère pernicieux et antinomique de l'association du courage et de la virilité entendue comme impassibilité devant sa souffrance et ses émotions ; cette indifférence à soi qui ôte toute capacité de perception et de comparaison avec la souffrance infligée à autrui. L'usage rationnel de la violence contre le propre corps pour acquérir l'endurance à la douleur, forger le courage et vaincre la peur a pour conséquence une familiarisation avec la violence qui pose un problème éthique spécifique.

LES RESSOURCES SOCIALES DE LA SUBJECTIVITE

L'écoute clinique d'un sujet criminel expose à une déception, une tristesse vis à vis de l'homme et des horreurs dantesques dont il est capable. Comment suspendre le sentiment de répulsion éprouvé pour être disponible psychologiquement ?

Mobilisé dans cette visée, il arrive que le praticien marche à l'envers sur le plan clinique, qu'il agisse bizarrement du point de vue de la doctrine en intervenant pour renforcer la barrière du déni. La sagesse pratique conduit souvent à prendre position pour aider le sujet parce que celui-ci n'a pas d'autre moyen de défense pour échapper au suicide ou à la folie ! Je craignais de buter irrémédiablement sur la difficulté de donner du sens à une relation clinique qui ne trouverait aucune efficacité dans la lutte contre l'aliénation. Pourtant, si j'ai maintenu mon engagement, c'est parce qu'à mon grand étonnement j'ai rencontré des détenus avec des histoires de vie tragiquement similaires qui, contre toute attente, présentaient une capacité de résistance à l'excitation et manifestaient leur volonté d'affranchissement de la répétition. Qu'est ce qui mobilise la puissance de la volonté de certains sujets, leur endurance à long

terme pendant des années contre ce qui détruit la pensée de la plupart des autres ? Qu'est ce qui explique cette différence entre ces mêmes détenus, ceux dont la subjectivité apparaît complètement atrophiée et ceux pour qui elle apparaît plus fermement mobilisée ? C'est cette différence que je voudrais précisément élucider. Car c'est en constatant contre toute attente l'existence d'une (re)-mobilisation de la subjectivité chez certains détenus que nous sommes amenés à suggérer qu'au lieu de stigmatiser par des concepts fixistes et fatalistes qui figent les limites du développement possible de ces sujets, nous avons à leur reconnaître des capacités de changement. Ce qui est la condition minimale pour qu'ils retrouvent une libre volonté d'entreprendre. Mais comment expliquer qu'un tel retournement puisse s'opérer dans un contexte institutionnel aussi contraignant, sachant que les conceptions préétablies en psychopathologie laissent peu de place à la reprise du processus de construction de l'identité ? Leur itinéraire en détention nous apprend qu'ils ont d'abord réagi de manière revendicative, au moyen de stratégies actives d'opposition à l'institution qui ne leur proposait qu'un traitement répressif. Mais avec le temps leur intention d'en découdre s'atténue et se réduit à une tension déplaisante qu'ils parviennent à endurer sans manifestations violentes, en s'engageant intentionnellement dans une relation avec un tiers désormais médiatisée par les activités de travail, d'enseignements, de loisirs qui constituent ainsi un dispositif de mise à l'épreuve ouvrant un processus de socialisation, de reconnaissance et de validation des acquis. Ces sujets de façon surprenante, si l'on tient compte de leurs origines socioculturelles, réalisent ainsi un parcours d'identifications variées, dans une démarche laborieuse supportée avec plaisir, où se forme une volonté qui est désormais prise dans le dialogue et le rapport à autrui.

Nous avons observé qu'un accroissement de la subjectivité peut advenir par la médiation de dispositifs artistiques ou artisans, dans la mesure où ils constituent un appel puissant à

l'expression affective de la corporéité, en opérant à la fois une contention de l'impulsivité et une expérience nouvelle de symbolisation.

Au cours de son séjour dans cette nouvelle maison centrale de haute sécurité où est tentée pour la première fois l'expérimentation d'un programme de formation qualifiante en ébénisterie/marqueterie en direction de sujets réputés dangereux, M. DUBOIS va se révéler, contre toute attente, capable d'atteindre un niveau remarquable de compétences professionnelles et artistiques qui le distingueront par la suite de manière singulière. La transmission de ce métier d'art fut assurée par un artisan au faite de sa carrière, ancien membre de l'école BOULE. Pourtant l'acquisition des savoir-faire ne s'est pas déroulée sans difficultés dans la confrontation aux contraintes de la matière à transformer. La part d'impondérable due à la fragilité du matériau n'a pas été acceptée. Faute de maîtrise immédiate, il s'est emporté à plusieurs reprises fracassant de dépit sa production en s'exclamant avec rage «J'en ai marre, ce n'est pas pour moi ce travail de gonzesses ».

Le travail du bois en marqueterie exige du soin et de la minutie. Il s'inscrit dans une temporalité qui est celle de la patience, du doute et de l'interdépendance que la violence de l'assimilation immédiate et omnipotente ne peut réduire. Toutes ces compétences qui échappent au champ de l'emprise musculaire étaient jusqu'alors connotées négativement par le sujet du côté du genre féminin. Ce mode de protestation viril (symptôme de son défaut d'identité) avait été constamment réitéré au cours de son existence antérieure par des conduites très marquées sur le registre de la toute puissance et du déni de la souffrance.

Il s'avère que le sujet a été confronté pendant son enfance aux dissensions du couple parental qu'il décrit non sans réticences préalables comme des personnes très colériques. Le conflit entraînera une rupture brutale survenant dans un moment de vulnérabilité pour le sujet qui entrait dans l'adolescence.

Il ne supporte pas cette séparation et son efficience scolaire s'effondre. La relation avec la

mère devient alors très conflictuelle tandis que le père absent est idéalisé. Les fugues pour le retrouver sont fréquentes mais celui-ci, peu disponible, a noué une nouvelle relation conjugale et familiale dans laquelle l'adolescent n'a pas de place.

Dès lors, la trajectoire de M. DUBOIS devient de plus en plus déstructurée jusqu'à sombrer dans le refus d'insertion, l'errance et la délinquance. Il sera alors condamné à une longue peine sanctionnant un acte de violence intentionnelle dont il ne peut argumenter la signification autrement que par la nécessité impérieuse, incoercible de se venger de la victime. Le dommage effectivement vécu s'avérait pour autant relativement mineur et ne justifiait pas la réaction disproportionnée de fureur destructrice dont il fit preuve.

Le sujet a indiqué l'existence pendant l'enfance de manifestations de sévérité excessive qu'il attribue essentiellement à sa mère. Elle exerçait son autorité de manière rigide avec de façon systématique le recours à des punitions corporelles contre lesquelles il ne cédait pas.

Questionné sur l'idée qu'il se faisait de l'attitude maternelle à son encontre, il tend à exprimer de manière véhémence le vif ressentiment d'avoir servi de bouc émissaire, d'exutoire par rapport au père, en même temps qu'il laisse entrevoir une certaine forme de séduction que sa mère exerçait par le surcroît d'excitation dirigée vers lui. Il évoque alors ses propres réactions de colère compulsive qui dynamitaient son adolescence. En quête d'identification héroïque, son imagination était saturé par les représentations sociales stéréotypées du courage et de la force physique. Il affirmait de façon ostentatoire son goût des armes et de toutes représentations de violence dans le registre de l'image cinématographique ainsi que pour les formes musicales excitantes et frénétiques.

Lorsque nous le rencontrons, il a passé près de 12 années de détention, et semble avoir conquis une identité nouvelle fondée sur la reconnaissance sociale de ses qualités d'artisan. Ses œuvres ont été fréquemment exposées dans diverses manifestations culturelles et salons professionnels organisés en milieu ouvert. Il s'exprime de manière passionnée sur sa

pratique, évoque son plaisir de travailler en soulignant la dimension corporelle du toucher. Il a acquis parallèlement des connaissances en histoire de l'art qu'il est capable d'exposer et qu'il continue de cultiver dans une visée de perfectionnement. Les mécanismes de défense omnipotents d'ordre projectif décrits par les experts pendant la phase d'information du procès ne sont plus observés. Il exprime au contraire un état de détente et de confiance, une ouverture vers autrui médiatisée par son métier et manifeste spontanément sa gratitude vis à vis du formateur dont il souligne la position constante de soutien et de tolérance face à ses poussées d'agressivité. Il semble véritablement avoir accompli un travail psychique portant sur ses sentiments hostiles en permettant aux contradictions de l'identité sexuée de trouver progressivement une issue positive. Et de manière émouvante, M. DUBOIS nous fait part d'un choix amoureux récent qui nous apparaît étonnamment aligné sur les investissements sublimatoires.

CONCLUSION

Le sujet qui ne se dérobe pas au questionnement moral doit refuser de céder à l'attrait de se défendre en recourant à un procédé auto calmant ou à la rationalisation du clivage. S'impose donc à lui la nécessité d'assumer l'angoisse propre à cette position et d'admettre pour juste l'exigence de travail psychique que cela implique. Et cela, même si le fait de refuser la capitulation de la pensée subjective suppose d'accepter le risque d'être malheureux et de souffrir.

Ici surgit le problème le plus difficile du point de vue psychanalytique. Serait-il illégitime de se défendre contre cette angoisse ? Deux séries de questions se posent alors :

- Comment exiger du sujet qu'il reconstitue par ses propres moyens dans la solitude tout le cheminement d'une critique de la rationalisation des stéréotypes dont il s'est gavé jusque là ?
- D'où peut procéder le désir de cette angoisse de préférence au confort du clivage ?

La réponse proposée est que l'émergence de ce désir aurait pour condition la possibilité que le risque de souffrir devienne une occasion d'accomplissement de soi. Il faut encore pour cela que l'institution offre une médiation à cet effet sous la forme d'un dispositif d'activités culturelles et créatrices représentant un cadre de symbolisation. Ce n'est qu'en aménageant de nouvelles modalités de rencontre avec le réel permettant à chaque personne de composer avec le monde, avec les autres, avec le corps, le plaisir, les contraintes et la pensée que l'on pourra surmonter les effets appauvrissants des contre-investissements du fonctionnement mental qui peuvent être cependant laborieusement levé au prix de la *souffrance*.

Nous disposons de données empiriques qui permettent d'établir que ce qui est généralement catégorisé comme signe de déficience et stigmatise inexorablement l'individu comme non réadaptable peut se relativiser, s'inverser si l'on favorise une insertion dans un cadre de socialisation et de symbolisation qui représente l'avènement d'un présent immédiat riche de sens.

C'est dans cette perspective déjà ouverte par d'illustres prédécesseurs¹⁶ (Sivadon, 1955) (Tosquelles, 1967) fondateurs de la psychothérapie institutionnelle, que se situe ma conception du rôle thérapeutique du travail, défini comme praxis, se révélant à partir de l'expérience corporelle de l'habileté et de l'ingéniosité comme un moyen puissant de redéploiement de la sensibilité et de liaison des registres cognitifs et affectifs¹⁷.

Cela ne va pas sans heurts ni sans failles, mais pourtant de nombreux détenus étiquetés comme des criminels endurcis se retrouvent dans ce contexte capables de suivre des règles de métier qui comportent une dimension éthique et sociale et ne sont pas seulement techniques et cognitives

Le sens moral se forme par apprentissage dans des actes justes. Son effectivité suppose tout

¹⁶ Sivadon (Paul).- Principes généraux de thérapeutique par le travail. *l'Hygiène mentale*, 1955, 1, p. 56-63.

Tosquelles (François).- *Le travail thérapeutique à l'hôpital psychiatrique*. Paris, 1967, le Scarabée.

¹⁷ Canino (Rémy).- *De la compulsivité à l'émancipation : quelle place pour le travail*. Thèse de 3ème cycle, Paris, CNAM, .2003

un monde normatif, juridique, politique dans lequel nous sentons et agissons avec les significations de notre culture et les contraintes conceptuelles qu'elle détermine (PHARO, 1990)¹⁸. Les concepts de bien et de mal, de justice et d'injustice doivent être investis de significations construites dans l'intersubjectivité. Mais comme le seul recours contre le clivage consiste à le battre en brèche en jouant la contradiction entre ce qui est dit et ce qui est fait, les ressources que l'on utilise pour critiquer ce que l'on fait ne sont pas du côté du pulsionnel mais dans l'exercice de la réflexion, dans l'exigence d'élaboration (Durscharbeitung) de la pensée subjective orientée vers l'émancipation. Comme il s'agit d'une épreuve difficile parce qu'elle procède rigoureusement d'un travail intrasubjectif, le travail avec toutes ses contraintes pratiques, constitue un relais pour la pensée subjective qui peut ainsi continuer son cours en trouvant le moyen en milieu carcéral d'accéder à un patrimoine de ressources.

BIBLIOGRAPHIE

BROWNING, C. (1994). *Des hommes ordinaires, le 101^{ème} bataillon de la police allemande et la solution finale en Pologne*. Paris : Les Belles lettres, XXVI-284 p.

CANINO, R. (2003). *De la compulsivité à l'émancipation, quelle place pour le travail ?* Thèse de 3^{ème} cycle ; Paris : CNAM

DEJOURS C. (1984) : Violence et somatisation. In *Psychiatrie Psychanalyse, jalons pour une fécondation réciproque* (sous la direction de A. Amyot, J. Leblanc, W. Reid). 1 vol.

Gaëtan Morin éd. (Chicoutimi). pp 119-138.

DEJOURS, C. (2001). *Le corps, d'abord : corps biologique, corps érotique, et sens moral*. Paris : Payot, 215 p.

¹⁸ Pharo (Patrick).- Le paradigme de la compréhension du sens, dans *Le renouveau de la sociologie moral*, Paris, 1990. L'auteur propose une théorie de la construction du sens moral qu'il définit comme la formation conflictuelle des concepts de sens commun.

DEJOURS, C. (2002). Le corps comme exigence de la pensée. In : Debray R., Dejours C., Fedida P., *Psychopathologie de l'expérience du corps*. Paris : Dunod, X-170 p. (Psycho sup).

FAIN, M. (1971). Prélude à la vie fantasmatique. *revue fr. de psychanalyse*, 35, p. 291-364.

FREUD, S. (1905 a). De la psychothérapie. In *Technique psychanalytique*. Paris : PUF, 1977.

GARAPON, A., SALAS, D. (1997). *La justice et le mal*. Paris : Odile Jacob éd.

GOFFMAN, E. (1968). *Asiles*, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Paris : Ed. de Minuit, 447 p. (Sens commun).

LABADIE, J. M. (1987). *Le crime, phénomène humain*. Thèse d'état, université Paris VII.

LEBRETON, D. (2004). *Conduites à risque*. Paris : P.U.F.

MARTY, P. (1968). La dépression essentielle. *Revue française de psychanalyse*, 32, 594-599.

MARTY, P. (1976). *Mouvements individuels de vie et de mort*. Paris : Payot, 2 tomes, 244 p., 300 p. (Collection Sciences de l'homme).

MARTY, P. (1980). *L'ordre psychosomatique, désorganisations et régressions*. Paris : Payot, 299 p. (collection Sciences de l'homme).

PHARO. P. (1990). Le paradigme de la compréhension du sens. In *Le renouveau de la sociologie morale*. Paris : l'Harmattan.

SCHWEC, G. (1993). Les procédés autocalmants par la recherche de l'excitation : les galériens volontaires. *Revue française de psychosomatique*, 4, 27-53

SMADJA, C. (1993). A propos des procédés autocalmants du Moi. *Revue française de psychosomatique*, 4, p.9-27

SIVADON, P. (1955). Principes généraux de thérapeutique par le travail. *l'Hygiène mentale*, 1, p.56-63

TOSQUELLES, F. (1967). *Le travail thérapeutique à l'hôpital psychiatrique*. Paris : le Scarabée

